



Jusqu'au retrait... !

lundi 20 janvier 2020, par [matthias](#)



JM Blanquer vient d'annoncer le report de la mise en place des nouvelles maquettes de M1 MEEF de septembre 2020 à septembre 2021. Tant mieux. De nombreux personnels, formatrices et formateurs se sont exprimé-es contre cette réforme, et au moins son report, tant elle est inapplicable en l'état.

Mais sur le fond il n'y a aucun changement. On va bien vers un concours en fin de M2 dès 2022 (année où les nouveaux enseignant·es vont être recruté·es sous le nouveau statut du régime de retraite général et non plus sous le statut actuel de fonctionnaire).

De nombreuses questions restent sans réponse. Le 20 novembre le ministère a dit aux organisations syndicales qu'il y aurait un concours en 2021 en M1 mais en laissant planer un certain nombre de doutes. Il a refusé de répondre sur le nombre de postes. Il a aussi indiqué qu'un "certain nombre de postes" (sans précision sur l'ampleur) allaient basculer des concours externes vers les concours internes et 3e concours. Quels seront donc les débouchés pour les étudiant.es qui s'engagent dans un M1 MEEF en 2020-2021 ?

Cette temporisation « soulage » les équipes dans les Inspé sur les postes pour la rentrée prochaine. Mais quid de la rentrée 2021 ? Et en 2021-2022 il faudra changer simultanément les maquettes des M1 et M2 sans qu'il y ait de cohérence entre les 2 années de formations pour les étudiant.es, qui pour un certain nombre se retrouveront à tiers temps en responsabilité devant élèves, sans avoir réussi le concours, sous statut de contractuel, exploités et sous-payés. Pour les M2 en 2021, combien seront les non-lauréat.es du concours 2021 ? Il y aura aussi les lauréat.es du concours 2021, la dernière génération de fonctionnaires stagiaires... Combien seront-elles/ils eux aussi ? Il y aura 2 maquettes différentes pendant 1 an. Certain.es auront fait un M1 ancienne formule et un M2 nouvelle formule... C'est une vaste usine à gaz qui se profile. Il va donc y avoir une génération d'étudiant.es qui risque d'être sacrifiée !

Pour les postes des formateurs et formatrices, on voit bien que c'est "reculer pour mieux sauter". Blanquer maintient la pression sur les postes en exigeant dès cette année 1/3 de formateurs et formatrices « de terrain » (qui sont devant élèves), marginalisant les personnels à temps plein dans les Inspé. Fin janvier, début février on va avoir enfin les nominations des nouveaux directeur et directrices par Blanquer directement. On ne doute pas de sa volonté de placer des "postes killers", comme le nouveau directeur de Canopé...

Le gouvernement joue donc la montre en espérant que les équipes des Inspé se démobilisent et laissent passer une réforme qui va détruire ce qui reste de la formation et du statut des enseignant.es. Profitons de ce temps supplémentaire pour réagir et mobiliser. La CGT réaffirme son opposition à cette réforme, qui ne va faire qu'aggraver le manque d'attractivité du métier d'enseignant.e, alors que déjà cette année il y a 10% de candidat.es en moins aux concours. Nous continuons à demander le retrait de la réforme. Ne soyons pas dupes de ce qui ressemble fort à un enfumage, au même titre que le "retrait provisoire de l'âge pivot sur les retraites...". Profitons de cette année supplémentaire pour lutter et mettre en avant nos revendications pour une véritable formation de qualité, attractive, émancipatrice. La FERC CGT continuera à se battre pour un recrutement en fin de L3, sous statut de fonctionnaire stagiaire rémunéré pendant 2 ans, avec une formation disciplinaire et professionnelle conséquente. Les enseignant.es en formation ne doivent pas être des moyens d'enseignement mais bien en plus dans les classes. Une formation de qualité est indispensable pour un service public d'éducation de haut niveau pour toutes et tous.

Montreuil, le 20 janvier 2020